

1796

Histoire

Un impôt au service des pauvres

Les révolutionnaires font table rase du passé. Dès 1790, ils confisquent les hôpitaux aux congrégations religieuses. Puis ils les nationalisent en 1794. Mais, en 1796, la situation financière des établissements est critique. Le

Directoire confie prudemment leur gestion aux communes. Il réactive aussi le « droit des pauvres », une taxe sur les spectacles qui sera active jusqu'en 1947, à Paris. Les sommes perçues financent les activités des bureaux de bienfaisance qui organisent des soins à domicile, des soupes populaires... Les théâtres, les concerts, les bals et les courses de chevaux répercutent la taxe en augmentant leurs prix. Pourquoi pressurer les spectacles plutôt que les salons de coiffure? Le Directoire ne fait que reprendre un impôt de l'Ancien Régime. Sous la monarchie, la société jugeait que les comédiens et autres organisateurs de spectacles « faisaient œuvre de perdition » en montant sur les planches. La « dime du pauvre » leur permettait de se racheter un petit coin de paradis. Les anticléricaux de l'an V appliquent les mêmes recettes budgétaires avec un discours différent. La méthode change aussi : contrairement à la charité religieuse, le principe des bureaux de bienfaisance est censé préserver la vie familiale des personnes aidées.

Paris comptera 48 bureaux de bienfaisance jusqu'en 1813. L'urbanisation, les débuts de l'industrialisation et les guerres napoléoniennes entretiennent la misère. Bien vite, la bourgeoisie et la noblesse (de retour lors de la Restauration) associeront l'aide morale à l'aide matérielle : les « indigents » devront comprendre que les secours durent le temps de l'urgence et qu'il faut se remettre au travail même pénible et mal payé. Pendant le XIX^e siècle secoué par les révolutions, les bureaux seront un des instruments du maintien de l'ordre et de la paix sociale dans les quartiers populaires.

Laurent Urfer

La loi du 7 Frimaire An V

(27 novembre 1796), autorise la création de bureaux de bienfaisance, ancêtres en ligne directe des centres communaux d'action sociale actuels (CCAS).

Cette année-là

- En France, les dirigeants de la Conjuración des Egaux, dont Gracchus Babeuf, sont arrêtés.
- Les troupes françaises, dirigées par Bonaparte, envahissent l'Italie.
- La Russie entreprend une expédition militaire contre la Perse et prend Bakou.

Les finances de la France sont au plus mal. Le Directoire réinvente une taxe de l'Ancien Régime pour aider les plus démunis.

Œuvre conservée au musée de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. ©f.marin / AP-HP